

**Positionnement et construction de parcours :
Atelier Permanent de Lutte contre l'Illettrisme - Compter Lire
Ecrire**

[Groupe régional Réunion](#)

Résumé :

Le positionnement APLI-CLE-Réunion est le résultat d'un effort de formalisation et d'harmonisation des pratiques des opérateurs de lutte contre l'illettrisme de l'île de La Réunion. Il est issu d'un cycle d'échanges spécifiques initié par le CIRILLE (Centre Interinstitutionnel de Ressources sur l'Illettrisme) au cours des années 2002/2003. Il permet de révéler les capacités en lecture, écriture, calcul, communication orale et raisonnement des publics jeunes et adultes sortis du système scolaire en situation d'illettrisme.

A l'instar d'ÉVALIRE qui sert de cadrage méthodologique, la lecture des résultats se fait au travers de grilles de dépouillement et la classification des niveaux s'exprime en terme de «"famille" pour chaque domaine.

Les habitués des outils d'évaluation seront surpris de l'absence de cadre de référence, l'expression des praticiens dans le cadre du forum permanent de l'ANLCI, explicite ce comportement. L'outil est considéré comme un socle de base qui peut être soumis à différents contextes administratifs et formatifs répondant à l'hétérogénéité des publics, des besoins et des situations. Il peut donc supporter des contextes différents et des référentiels pluriels.

Ce socle de base se construit autour des savoirs fondamentaux et de fonctionnalité sociale. Les diverses modalités de réalisation du positionnement et les situations observées traduisent une centration forte sur l'apprenant. La place de médiateur qu'occupe l'accompagnateur intensifie la dimension constructiviste de la démarche pédagogique.

Les pratiques soulignent également la nécessaire prise en compte des données administratives dans la réalisation des évaluations diagnostiques et lors de l'attribution de parcours. En effet le positionnement seul ne suffit pas à la construction des parcours, dans la durée et le contenu. Des éléments imprévus en cours de formation modifieront les programmations.

Plan de lecture

I : Les éléments d'histoire permettent de resituer la production du positionnement

II : Les thèmes abordés explicitent la pratique du positionnement des ateliers

III : La conclusion définit la posture de l'accompagnateur du groupe, et les pistes de réflexions nécessaires à la continuité du forum permanent de l'ANLCI

I Éléments d'histoire

Le positionnement APLI-CLE-Réunion est l'héritage de l'histoire de la lutte contre l'illettrisme à La Réunion et le fruit d'un travail collaboratif des opérateurs de formation. Notre île est un des premiers départements à se soucier des problématiques d'alphabétisation et d'illettrisme. L'Association Réunionnaise de Cours pour Adultes dès les années 70 investit cette mission. Elle produit des outils pédagogiques, forme ses bénévoles et ses salariés, formalise des plans de formation et des référentiels.

A sa suite, dans les années 80, les collectivités par le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) initient le plan LUCIA – Lutte Contre l'Illettrisme et l'Analphabétisme- qui fixe et intensifie les productions et les formations.

Fort de cet héritage les commanditaires publics sous la tutelle de l'ANLCI et de son chargé de mission régional structurent le dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme notamment en organisant sur chaque micro-région des APLI -Ateliers Permanents de Lutte contre l'Illettrisme- Ces ateliers répondent aux principes fondateurs de la charte de partenariat régionale de la LCI en particulier ceux relatifs à l'harmonisation des pratiques, à la cohérence et à la lisibilité des actions. Les opérateurs participent activement aux journées d'échanges organisées par le centre de ressources illettrisme visant la formalisation des positionnements des APLI.

Formalisation des pratiques du positionnement – 2002-2003

9 observations analytiques et 5 journées de regroupement permettent de disséquer 12 outils de positionnement produits et pratiqués dans les APLI. L'objectif majeur de cette mobilisation étant la production d'un outil harmonisé des pratiques. De ces rencontres naîtra le positionnement APLI-CLE-Réunion.

Evalire : outil fédérateur

Les échanges permettent la mise à jour d'un contenu du positionnement dans les domaines des mathématiques, du raisonnement logique, de la communication orale et de l'écriture. S'agissant de la lecture, l'équipe dont certains membres ont suivi la formation à Evalire, suggère la prise en compte et la vulgarisation de l'outil dans les positionnements des APLI. La proposition a été discutée et examinée puis adoptée après quelques contextualisations. Plus qu'un concours de circonstance, Evalire offre aux APLI un cadre méthodologique et terminologique particulier. Ce cadre est transféré aux autres domaines dans un souci de lecture cohérente des résultats.

II – Descriptif des pratiques

Caractéristiques techniques de l'outil

Le positionnement APLI-CLE-Réunion se présente sous la forme d'une pochette A3. La couverture offre des grilles de dépouillement et d'analyse des résultats. A l'intérieur, des fiches d'exercices suivants des domaines d'apprentissage sont proposées :

- Lecture - 6 fiches
- Ecriture - 7 fiches
- Mathématiques - 12 fiches
- Raisonnement et fonctionnement cognitif - 4 fiches
- Oral - 1 fiche

Une couleur est attribuée à chaque domaine. Au verso de chaque fiche d'exercices, des consignes sont présentées à l'accompagnateur.

II -1- Des modalités d'application spécifiques

Le positionnement APLI-CLE-Réunion n'offre pas de guide d'utilisation, cette liberté d'exploitation entraîne une mise en application plurielle. Les ateliers en font différents usages :

- 7 ateliers utilisent l'outil uniquement lors du positionnement,
- 4 le mettent en oeuvre pour le positionnement et l'évaluation intermédiaire,
- 1 l'exploite dans les temps de positionnement, d'évaluations intermédiaires et finales.
- 5 ateliers utilisent le positionnement de façon intégrale
- 7 opèrent une sélection des fiches. Les logiques de sélection des fiches se réfèrent à une approche hiérarchisée des objectifs pédagogiques.

Dans toutes les situations, le positionnement a eu un impact positif :

- Il a permis de re questionner les outils existants, de les évaluer, de les confirmer ou les remettre en cause
- Il a servi de support déclencheur à d'autres productions d'outils
- Il a conforté les pratiques existantes

II-2- Les interférences administratives

L'animation du positionnement est différente selon la situation administrative donnée.

Le positionnement est mis en oeuvre en « début » de formation, soit :

- Avant l'entrée administrative en formation ce qui permet d'attribuer le plus correctement possible le parcours de formation
- Lors de l'inscription administrative, le positionnement est alors pratiqué avec un peu d'urgence
- Alors que l'inscription administrative est faite, une durée de parcours est attribuée et sera réactualisée après les résultats du positionnement.

Majoritairement le positionnement est proposé de façon individualisée. Les interférences administratives occupent une place non négligeable dans la programmation des parcours.

II-3- La notion de positionnement

La prise en compte des phases

Les accompagnateurs-formateurs définissent le positionnement comme étant une évaluation des acquis et des compétences, permettant de définir les besoins en formation du bénéficiaire et de le situer dans un groupe.

Le positionnement APLI-CLE-Réunion propose différentes phases :

- accueil,
- entretien,
- pré positionnement
- positionnement central

Majoritairement seul le positionnement central est pris en considération, il est proposé aux apprenants de manière fractionnée dans une dynamique formative.

Mise en œuvre d'outils complémentaires

Les autres étapes ne sont pas exploitées conformément à l'outil. Elles sont réalisées selon différentes variantes ou remplacées par d'autres modalités :

- Elles s'opérationnalisent de manière informelle. Les résultats sont pris en compte dans la programmation du parcours. Ils sont généralement obtenus grâce à l'expérience du formateur.
- Elles sont réalisées et formalisées au niveau administratif, les résultats peuvent être exploités pour la production du plan de formation.

Les autres modalités utilisées :

- Le test de pré-accueil avec en support une fiche d'identité ou la fiche de renseignements,
- La semaine d'accueil qui vise à mesurer la motivation et le « potentiel d'apprentissage »
- L'inclusion de la nouvelle personne dans un groupe test.

Les accompagnateurs soulignent la nécessité de créer des outils mettant en évidence les difficultés sociales ou psychologiques des personnes en situation d'illettrisme.

II-4- La notion de parcours

Questionnement sur la durée du parcours

La situation semble paradoxale. Les APLI s'inscrivent dans une dynamique de formation individualisée qui procède en entrées et sorties permanentes, de la prise en compte des besoins de chacun ; parallèlement, l'organisation administrative répond du conventionnement annuel soutenant un minimum de 200h et un maximum de 600 heures ; soit en moyenne 400 heures de formation par personne. Ce phénomène influence fortement l'attribution d'une durée de formation et explicite les discours de type «comme on est dans des dispositifs individualisés, on ne peut pas, en fin de convention, quantifier comme on le fait en début de formation, s'il nous reste 200 heures on prescrira 200 heures ».

La pratique du positionnement permet d'émettre des hypothèses de durée non pas en tenant compte uniquement des besoins de l'apprenant mais aussi voire surtout, par la prise en considération des paramètres administratifs.

Un second élément s'ajoute à cette difficulté de quantification il s'agit de la détermination du rythme d'apprentissage. Le positionnement APLI-CLE-Réunion ne soumet pas de situation permettant l'analyse du comportement d'apprentissage, et la spécification du rythme d'acquisition d'une capacité par un apprenant. Certains indicateurs montrent que la durée de réalisation d'une tâche est davantage un objectif à atteindre qu'un indicateur de réussite. Tout sera mis en œuvre pour que l'objectif visé soit réalisé. Nous pouvons inscrire ce comportement dans une dynamique d'évaluation formatrice pour la réussite.

L'attribution d'objectifs et de contenu pédagogiques

La pratique du positionnement semble s'installer dans un va et vient entre une évaluation instituée et une autre spontanée et implicite, une dynamique formelle et informelle. Les deux

dimensions étant appréciées à valeur égale par les accompagnateurs. Toutefois, ces seules évaluations ne permettent pas de préciser la totalité des objectifs de formation. Certains seront inscrits en cours de formation. L'attribution d'objectifs et de contenus pédagogiques individualisés est tributaire des besoins exprimés. Quand on sait que leur situation d'illettrisme ne procure pas aux personnes une expression aisée de leur besoin, nous pouvons concevoir que cette expression soit plus vive après l'établissement d'un rapport de confiance et la production des phénomènes identificatoires. Nous pouvons alors nous questionner sur la contractualisation du parcours de formation signée en début de formation, est-elle garante d'un réel engagement ?

L'attribution de parcours d'objectifs s'effectue selon 3 modalités :

- Un référentiel d'objectifs existe. Il s'agira par le positionnement de mesurer les pré requis de la personne. Ces objectifs sont de l'ordre des savoirs fondamentaux. Il est donc fait appel à une procédure de référentialisation
- Des modules –majoritairement de fonctionnalité sociale- sont proposés. L'atelier met l'accent sur l'objectif d'intégration sociale et fait des savoirs de base des savoirs transversaux dans une dynamique de savoir faire.
- On planifie avec l'apprenant son référentiel de formation. Au regard des résultats du positionnement, et des besoins exprimés et des résultats de l'évaluation implicite un programme ou un module est tissé avec la personne. L'individualisation de la formation domine et le recours au processus de référencement est nécessaire.

II- 5- La lecture des résultats

Les objectifs visés et les situations proposées en terme de savoirs fondamentaux et fonctionnels semblent suffisants à l'ensemble des accompagnateurs-formateurs. Les critères d'évaluation d'un objectif sont simplifiés, l'appréciation de l'accompagnateur, et les synthèses des grilles de dépouillement ont été discutées. Toutefois, le positionnement ne mentionne pas le degré de fidélité du test, aucune étude sur la fiabilité des résultats n'a été produite.

Lors de l'évaluation d'une capacité l'accompagnateur convoque d'autres critères, dans une dynamique implicite, prenant en considération, la situation sociale, l'âge, l'intérêt, le comportement physique et psychologique de la personne pour porter son appréciation. Au travers des discours nous soulignons des appréciations produites par des effets de contamination ou de contraste. Ces appréciations peuvent se révéler justes mais le transfert de ces appréciations –notamment aux acteurs externes- peuvent paraître infondées. De plus si les théories relatives au déterminisme pouvaient être prouvées cette attitude évaluatrice entrerait en conflit avec les discours tenus par les accompagnateurs relatifs à la centration sur l'apprenant.

Le positionnement invite à une évaluation sommative où la notation se fait en deux points (A pour Acquis et NA pour Non Acquis).. L'approche dichotomique de la lecture des résultats simplifie leur communication aux partenaires externes, mais ne rend pas compte d'une réalité. Les logiques de performances sont occultées dans les exercices, aussi déterminer avec exactitude le degré d'acquisition d'une compétence n'est pas possible. La réalité est plus complexe l'accompagnateur établira un lien entre la version sommative et formative du positionnement pour cibler le niveau des personnes.

La question des familles

5 organismes utilisent les grilles de dépouillement proposées ainsi que l'interprétation en terme de famille. En lecture, bien que certaines familles ne sont presque jamais identifiées (particulièrement les profils D-E-F) lors du positionnement, il semble souhaitable de les maintenir, car elles permettent de mesurer la progression lors des évaluations finales. Dans certaines situations le terme de « groupe » se substitue à celui de famille. L'appartenance

d'un stagiaire à une famille ou à un groupe est retranscrite dans un document de communication et de gestion de parcours interne à l'équipe pédagogique.

Vers un élargissement des savoirs de base

Certains organismes suggèrent de ne pas se maintenir aux notions de « familles » et à leur déclinaison mais d'accentuer la dimension compétence. D'autres soulignent le nécessaire élargissement des savoirs de base, dépassant le cadre fondamental et fonctionnel et prenant en compte les paramètres liés à l'environnement professionnel, numérique, technique... Les discours renvoient à la prise en compte des situations diverses dans lesquelles l'apprenant doit recourir aux savoirs de base, qui sont de fait des savoirs faire de base ou des savoirs outils. Répondre à ces souhaits montre la complexité de la formalisation. Toutes les sphères qui sont en interaction sont hétérogènes : le public, les besoins des publics, les situations supportant ces besoins. Il est posé ici, la question de la délimitation des actions de lutte contre l'illettrisme dans le cadre des APLI et de la définition de l'illettrisme dans ce contexte. Si les opérateurs apportent des réponses, il est souhaitable que d'autres instances les officialisent.

III- Regard de l'accompagnateur du groupe

Il ne s'agit pas pour nous, dans le cadre du forum de nous livrer à une dissection critique de la pratique, mais d'identifier certains comportements afin que la dynamique de formalisation de l'ANLCI se poursuive.

La formation est un processus de transformation, d'acquisition de connaissances de base mais aussi un processus de communication inscrit dans une dynamique de socialisation. Le positionnement APLI-CLE-Réunion, nous semble l'outil de base de ce processus de communication. Au delà du contenu, il est un prétexte. Il permet au formé de pénétrer une sphère qui ne lui est pas totalement inconnue, lui procurant un climat de sécurité. La démarche appartient au formateur, à l'accompagnateur ; la liberté qui lui est donnée permet l'intensification des rapports de convivialité et de compréhension réciproque. Tous les accompagnateurs-formateurs le soulignent : l'étape du positionnement est une étape capitale, non pas parce qu'elle permet le tissage du parcours mais parce qu'elle constitue le premier lien formatif entre les acteurs formateur, formé et l'équipe d'encadrement. Un lien social qui se tisse sans obligation et sans sanction. Ceci explique l'application fractionnée du positionnement, la révision en cours de formation du contenu, la régulation permanente en vue d'une adaptation aux besoins exprimés. Installer l'apprenant dans une dynamique positive d'apprentissage complique la prise en compte des données administratives : Quel résultat transférer ? Quelle performance identifier ? Quelle durée de parcours attribuer ? Il est illusoire, de construire un plan de formation et d'animer une action en faisant fi de la dimension administrative. L'environnement de la formation est à considérer comme un paramètre de l'action.

La pratique du positionnement rend compte d'une contextualisation de l'outil, de son adaptation à l'environnement de la formation et du choix des modèles pédagogiques dépêchés par les ateliers. Nous identifions deux grands modèles, l'un relatif au dispositif pédagogique par objectif, l'autre inhérent à l'apprentissage médiatisé donnant une place centrale à l'apprenant. Les deux dimensions se réalisent autour d'un contenu formatif privilégiant le « lire, écrire, compter et raisonner ». Les comportements offrent des caractéristiques des APLI qui s'extirpent des secousses de la transdisciplinarité, la repositionnant autour d'un socle de savoirs de base. Les dimensions, psycho-socio-

pédagogiques sont prises en compte au travers de l'acquisition de savoir fondamentaux et non plus de manière isolée faisant de la lutte contre l'illettrisme un « stage de développement de soi », ou « d'accompagnement social à part entière ». Ce retour aux sources n'est ni une régression, ni une vision réductrice de l'acte pédagogique, car elle est enrichie de démarches pédagogiques avérées. La verbalisation des participants éclaire de leur posture par rapport à l'erreur qui dépasse la faute mais remet en cause les trois dimensions de l'apprentissage : le savoir, le formé et le formateur. L'adoption (quelquefois inconsciente) d'une évaluation formatrice pour la réussite dans le cadre du positionnement est un indicateur d'une connaissance du public accueilli. La contextualisation du socle de base, le recours au processus de référencement, tenant compte des dimensions axiologiques et praxéologiques des différents acteurs gravitant dans la sphère formative, nous semblent aujourd'hui concrétisés dans les ateliers. L'ère semble davantage à une approche multi référentielle de la pratique du positionnement et de la conduite de l'action de formation. Le défi à relever réside en 2 points :

- L'expression et la formalisation de ces pratiques au sein de cadre théorique
- La simplification de cette formalisation

Ce forum, au travers d'un outil de positionnement a offert un temps de réflexion aux opérateurs, il est possible d'entreprendre un travail conséquent de formalisation, de capitalisation et de structuration des formations. L'hétérogénéité des publics et des besoins engendrent de la complexité tant au niveau pédagogique qu'administratif, il est souhaitable que les productions qui concourent à la lutte contre l'illettrisme offrent une lecture ciblée des réalités, l'exhaustivité des ouvrages et des outils freine leur opérationnalité. Car il s'agit bien pour nous de restituer aux praticiens leur propre pratique afin que celle-ci soit de plus en plus performante.

Ont participé à ce travail pour la région île de la Réunion :

Géraldine AH-TIT, DSOI
Valérie ANDAMAYE, AGEPAC Formation
Michèle ATHION, IPFA
Jacob BARRET, CERFA
Philippe BEAUVAL, AREP
Patricia BENDER, Formateurs individuels
Nathalie BOST, ICARE
Jean-Marie CATHERINE, PROXIMA
Denise CELESTI, AREP
Sophie CHAPRON, AGEPAC Formation
Dominique DELAUNAY, FAIRE PLUS
Brigitte DELTEIL, CAFI
Christian DOUSSAINT, CDFORM
Maguy EVANGELISTA, AMAFAR
Johanne FONTAISE, FEI
François FOURCADE, FAIRE PLUS
Colette GACHET, DSOI
Christine GRENIER, ICARE
Joachime GRONDIN, DSOI
Rita GRONDIN, ICARE
Katty GUADAGNO, FEI

Virginie HOAREAU, MFR Est
Iris JAVEGNY, MFR Ouest
Fabrice LATCHIMY, AGEPEC Formation
Sabrina LEBIHAN MOUTALE, AGEPEC Formation
Marie-Lys LOMBARDO, ISEC
Denise MORIN, FAIRE PLUS
Corinne MURILLO, Formateurs individuels
Stéphane PAYET, ICARE
Alette PRIANON-BOVALO, FEDAR
M.Paule QUINOT, PROXIMA
Béatrice RIVIERE, CERFA
Mimose RIVIERE, AREP
Marcos SANTOS, CAFI
François SHULTZ, AMAFAR
Jean-Luc TAM, ICARE
Annie-Claude TURPIN, AREP
Bernard VERGUIN, AGEPEC Formation

Expert : Reine-Claire GALMAR-FRAIGNEUX, consultante en ingénierie
pédagogique, CARIF-OREF
Réfèrent : Paul SOUPE, chargé de mission régional illettrisme